

## Recherches sociographiques



Jean DELAPLANTE, *La culture de la côte, Beauport (Québec)*,  
Publications MNH Inc., 2002, 304 p.

Guy Rocher

---

Volume 44, numéro 2, mai-août 2003

Gouvernance locale et économie sociale

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/007708ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/007708ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce compte rendu

Rocher, G. (2003). Compte rendu de [Jean DELAPLANTE, *La culture de la côte*, Beauport (Québec), Publications MNH Inc., 2002, 304 p.] *Recherches sociographiques*, 44(2), 403–405. <https://doi.org/10.7202/007708ar>

aussi souhaitable qu'on aurait pu le croire, puisqu'en définitive l'auteure juge qu'une seule approche conceptuelle serait digne de réalisation.

Incontestablement apparenté à l'exercice scolaire – sans doute a-t-il été mémoire de maîtrise dans une ancienne vie –, cet ouvrage tient plus de l'essai politique que de la réflexion anthropologique. Il pêche aussi par quelques travers méthodologiques qui en affaiblissent la démonstration. Parmi ceux-ci, notons le modèle théorique qui prétend croiser deux axes où s'opposent les conceptions moderniste et primordialiste d'une part, et les approches libérale et communautariste, de l'autre. Or, au dire même de Bouchard, la définition primordialiste de la nation suppose une approche communautariste de la démocratie (p. 108), ce qui rend bancal sa classification, car alors il n'y a pas croisement mais redoublement des catégories analytiques. En outre, il n'est jamais clair si l'analyse porte sur les écrits d'intellectuels québécois en général ou sur ceux publiés dans *L'Action nationale*. Par exemple, certains auteurs du corpus ont écrit sur la nation québécoise ailleurs que dans la revue et sont cités par Bouchard pour appuyer son analyse. Cela n'est pas bien grave en soi, mais contribue à noyer son objet réel : on ne sait plus si tel énoncé décrit la pensée d'un intellectuel à l'étude ou nous livre l'interprétation qu'elle en fait. Dans tous les cas, Bouchard ne semble trouver dans ses matériaux que ce que d'autres (Balthazar ou Karmis, par exemple) ont déjà avancé sur le même sujet. Ses données lui servent ainsi à réfléchir sur la nation, mais ne sont pas véritablement matière à découvertes. Plus encore, la conclusion confirme que l'ensemble a pour but de promouvoir la nation civique en discréditant les autres conceptions. Enfin, de manière répétitive, les citations tirées du corpus sont démultipliées : plusieurs extraits d'un même texte sont présentés séparément, donnant ainsi l'illusion d'un grand nombre de « preuves » à l'appui de l'interprétation proposée.

Sylvie LACOMBE

*Département de sociologie,  
Université Laval.*

---

Jean DE LAPLANTE, *La culture de la côte*, Beauport (Québec), Publications MNH Inc., 2002, 304 p.

L'histoire du peuplement de la Nouvelle-France et du Québec demeure encore un chantier ouvert à de nouvelles et profitables explorations. C'est dans cette veine que se situe l'ouvrage de Jean de Laplante. Il s'agit donc ici d'une étude qui relève à la fois de l'histoire, de la géographie humaine et de la sociologie rurale. En 1993, Louis-Edmond Hamelin avait publié *Le rang d'habitant. Le réel et l'imaginaire*, dans lequel il analysait l'« appellation concurrente » de rang et de côte et « la polysémie » de la côte (p. 43 et suiv.). De son côté, Jean de Laplante a, nous dit-il dès la « Remarque préliminaire », « lu et étudié cet ouvrage » et il présente le sien comme

« un complément modeste », tout en ajoutant que sa « perspective se dissocie » de celle de L.-E. Hamelin.

En effet, les deux ouvrages peuvent avec avantage se lire d'une manière complémentaire. C'est tout particulièrement le cas du chapitre premier du livre de Jean de Laplante, dans lequel il expose en détail la sémantique et l'histoire de la « côte » et du « rang » ; il peut être lu en correspondance avec des pages de l'ouvrage de Louis-Edmond Hamelin. Ce sont les quatre chapitres suivants qui font l'originalité, la personnalité de l'ouvrage de Jean de Laplante. Le chapitre 2 présente une étude en profondeur de la côte dans « l'île et seigneurie de Montréal », une importante contribution à nos connaissances. Revenant ensuite à des perspectives plus générales, Jean de Laplante analyse dans le chapitre 3 les rapports entre la seigneurie et la paroisse religieuse dans le contexte géographique de la côte et, dans le chapitre 4, les liens entre la famille et la culture de la côte. La construction de ces deux chapitres s'appuie d'une manière très particulière sur des « monographies » ou des « cas exemplaires », qui font sans doute office d'illustrations, mais qui servent en réalité de piliers à la démonstration que poursuit l'auteur.

Jean de Laplante a associé le terme « culture » à celui de la côte. Au fil de la lecture, on se rend compte que le terme « culture » prend une double connotation. Il apparaît d'abord pour désigner un mode d'appropriation et d'exploitation du sol et du territoire. Puis, il en vient à s'étendre pour adopter la signification anthropologique de mentalité et conduite de vie. Il en ressort, sans que l'auteur ait à l'expliciter, que cette sorte de dérive conceptuelle sert à fortement marquer le lien organique entre ces deux connotations. Le rapport à la terre, surtout dans un pays de colonisation, sert non seulement de cadre mais donne surtout forme aux rapports entre les hommes, à la fois comme « contrainte » et comme support. Les « monographies » qui parsèment l'ouvrage en témoignent abondamment.

Je voudrais ici revenir sur le chapitre 2, que l'auteur intitule « Un cas exemplaire : l'île et seigneurie de Montréal ». Le passé rural, de ce qui est devenu une vaste agglomération urbaine, est encore tout récent : il s'est poursuivi jusque vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Et ce passé n'est ni statique, ni linéaire. Jean de Laplante en retrace l'évolution et ses points de rupture (le passage savamment documenté du couple ancien blé-bovins au couple avoine-cheval). L'analyse détaillée que mène de Laplante de « la grande étape 1740-1880 », dont il fait le « centre de l'évolution de la culture de la côte » (p. 112), est particulièrement éclairante. Insérée dans l'histoire du peuplement et de l'enracinement dans l'île, de 1642 à 1971, cette transition prend tout son relief et sa signification historique et sociologique.

Le lecteur familier des travaux de recherche historiques et sociographiques dans nos disciplines sera probablement étonné, peut-être dérouté, par le style et les remarques de l'auteur. Il faut savoir que Jean de Laplante a été, de son métier, un journaliste. Mais il a conservé toute sa vie une passion pour la recherche historique et sociologique. Celle-ci fut en quelque sorte sa deuxième carrière, parallèle à la première. Cet ouvrage est le fruit d'une entreprise de longue haleine, amorcée en 1950 et poursuivie depuis lors avec patience et constance. Le mariage du journaliste et du chercheur se fait bien sentir dans le ton de l'ouvrage, sa construction, sa

démarche et, j'ajoute, dans la richesse des photos, dessins et cartes qui l'illustrent. Quand on s'y est fait, ce style à la fois savant et journalistique apporte une fraîcheur humaine, à ce que je considère comme étant sans conteste une riche contribution à un pan de l'histoire du Québec et un préalable à toute sociologie du milieu rural québécois.

Je ne peux m'empêcher de souligner que l'ouvrage s'enrichit d'un Index des sujets et des noms propres. C'est là une pratique si rare dans l'édition québécoise (et française, hélas !) qu'il ne faut pas manquer d'en faire état.

Guy ROCHER

*Centre de recherche en droit public,  
Université de Montréal.*

---

Sonia GAUTHIER, *La violence conjugale devant la justice. Conditions et contraintes de l'application de la loi*, Paris et Montréal, L'Harmattan, 2001, 191 p. (Logiques sociales.)

L'ouvrage de Sonia Gauthier a pour objectif de transmettre et faire connaître les résultats de sa thèse de doctorat en sociologie. Constatant qu'il existe peu d'études empiriques au Québec « sur le traitement judiciaire des événements impliquant des conjoints » (p. 12) inculpés pour violence conjugale, l'auteure a voulu examiner plus particulièrement un aspect de la judiciarisation de ces événements, soit le statut des hommes accusés au cours des procédures judiciaires, relativement à la question de leur détention préventive.

L'étude est destinée autant aux personnes familières avec le processus de judiciarisation de la violence conjugale qu'aux novices. Le corpus d'analyse retenu est constitué des dossiers de 284 hommes inculpés pour violence conjugale, qui étaient détenus lors de leur comparution devant la Cour du Québec, chambre criminelle et pénale, dans le district de Montréal. Les dossiers d'accusation ainsi étudiés s'échelonnent sur un période de 6 mois, soit de novembre 1992 à avril 1993. Dans sa thèse, Gauthier voulait vérifier si, oui ou non, les conjoints violents font l'objet d'un traitement préférentiel par le système de justice. L'échantillon retenu des conjoints accusés a donc été comparé tout au long de l'analyse avec un échantillon de 1 374 hommes accusés, dont le dossier a été ouvert durant la même période que celui des conjoints violents qui comparaissaient devant la même cour. S'agit-il d'hommes accusés majoritairement d'infractions contre la propriété, d'infractions relatives aux stupéfiants, d'infractions d'ordre sexuel ou d'infractions contre la personne ? L'ouvrage ne donne pas ces détails, bien malencontreusement pour la pertinence de la comparaison et pour la certitude des conclusions qui en découlent. De plus, « les dossiers à l'étude ne sont pas représentatifs de l'ensemble des causes de violence conjugale traitées à Montréal » (p. 56). Comment alors prétendre vérifier si les conjoints violents bénéficient d'un traitement préférentiel ? Le choix de l'étude des